

# Diplôme d'université Analyse du travail et risques professionnels

## INFORMATIONS

**Durée : 140 heures**

**En 2011 :**

Référence : MLR12-0952  
du 5 décembre 2011  
au 9 décembre 2011

**En 2012 :**

Référence : MLR12-0965  
du 9 janvier 2012  
au 17 janvier 2012

Les dates des modules 3 et 4  
seront communiquées  
ultérieurement.

**Lieu :** Université de Strasbourg  
- Service Formation Continue  
21, rue du Maréchal Lefebvre  
67100 STRASBOURG

**Frais de participation :**

2.700 €

Tarif modules 1 + 3 + 4 : 1 700  
euros (pour les personnes  
ayant déjà suivi le module 2).

**Renseignements et  
inscriptions :**

Michele LIEHR

Tél. : 03 68 85 49 92

Sauf le vendredi après-midi

Fax : 03 68 85 49 29

m.liehr@unistra.fr

## Objectifs

Ce diplôme a pour ambition de réunir des universitaires et des praticiens pour mettre au centre de leurs approches la question du travail. Les statistiques montrent en effet que l'amélioration des conditions de travail se heurte à un butoir et que de nouveaux progrès ne sont possibles que si l'on tente de dépasser les clivages disciplinaires habituels. Si l'on admet de partir de l'idée que " le travail, c'est l'activité déployée par les hommes et les femmes pour faire face à ce qui n'est pas déjà donné par l'organisation prescrite du travail " (Ph. Davezies), il faut alors accepter de faire un certain nombre de détours pour identifier le siège des résistances et travailler sur de nouvelles pistes d'actions. Au-delà des risques professionnels déjà identifiés, il existe des risques du travail liés à un milieu de travail toujours singulier. Il s'agira de développer des approches plurielles mais toutes centrées sur l'analyse de l'activité réelle.

Cette formation se décline en quatre modules qui visent, en partant de champs pluridisciplinaires variés, à étoffer les savoirs, fournir des clés de lecture diversifiées, proposer des méthodologies propres à chaque approche disciplinaire et développer un savoir-faire sur chacune des thématiques étudiées.

## Personnes concernées

- Tout étudiant en formation initiale titulaire d'une licence en rapport avec la thématique ou d'un diplôme d'un niveau équivalent
- Tout candidat titulaire d'un bac + 2 avec trois ans d'expérience dans une fonction en rapport avec le diplôme après examen du dossier de candidature
- Tout candidat titulaire d'un bac + 2 avec 5 ans d'expérience professionnelle après examen du dossier de candidature.

## Programme

- Module 1 - Analyse des risques et complexité du travail
- Module 2 - Normes juridiques, responsabilités et positionnement des acteurs
- Module 3 - Analyse du travail, évaluation des risques et action de prévention
- Module 4 - Dimensions psychologiques et sociologiques des risques professionnels

Une plaquette de présentation détaillée est disponible sur le site de l'Institut du Travail : [www-idt.u-strasbg.fr](http://www-idt.u-strasbg.fr) (rubrique "Formation")

## Méthodes pédagogiques

Apport de contenus au travers d'exposés-discussions.

Mobilisation des connaissances personnelles et du groupe à partir de questionnaires à choix multiples.

Travail en groupe sur des cas concrets.

## Contrôle des connaissances

Le contrôle de connaissance porte sur les 4 modules, avec soutenance d'un mémoire à la fin des 4 modules sur un sujet déterminé avec un directeur d'études choisi parmi les intervenants.

Les modules peuvent être validés séparément et restent acquis.

La soutenance ne peut avoir lieu qu'après validation des 4 modules.

## Organisateurs

Ce diplôme est organisé en collaboration avec l'Institut de Travail.

## Equipe enseignante

Brigitte BANNEROT - Médecin inspecteur régional du travail

Magdeleine BROM - Médecin inspecteur régional du travail

Louis DURRIVE - Ergologue - Professeur associé

Michèle FORTÉ - Maître de conférences en économie

Fabienne TOURNADRE - Maître de conférences en économie

Catherine FUENTES - Formatrice - Maître de conférences associée en droit social

Henri KRUTH - Préventeur

Frédéric MISPELBLUM-BEYER - Professeur de sociologie

Sylvie MONCHATRE - Maître de conférences en sociologie

Marc PONCIN - Responsable RH - directeur du SFC

Lucien PRIVET - Médecin expert auprès des tribunaux

Mélanie SCHMITT - Maître de conférences en droit social

Fabienne TOURNADRE - Maître de conférences en économie

Emmanuel TRIBY - Professeur en sciences de l'éducation

Bernard WOEHL - Maître de conférences en sociologie

## Responsable scientifique

**M. Francis MEYER, Maître de conférences en droit social à l'université de Strasbourg.**